Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
072-217201342-20241205-20241205_D0004-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/12/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

Séance du jeudi 05 décembre 2024

Nombre de membres :	
En exercice	12
Présents	7
Votants	7
Pouvoirs	0

Date de convocation : 28/11/2024
Date d'affichage : 28/11/2024

Le cinq décembre deux mil vingt-quatre, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Monique GAULTIER, Maire.

Etaient présents : Monique GAULTIER ; Dominique MANCEAU ; Loïc GUILLOT ; Françoise WEINEL ; Laëtitia MOREAU ; Aurélien HERISSON ; Florence DEBRUYNE ; Éric DEBEFFE ; Alain RESPLANDY-BERNARD

Absents excusés : Laurent MALEVAL ; Mathieu GAULTIER ; Sébastien BOUZINARD

Pouvoirs :

Modalités de vote : Scrutin ordinaire

Mme Dominique Manceau, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit la fonction de secrétaire de séance.

Délibération n° 20241205_D0004

Objet : Autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (Dans la limite du quart des crédits ouverts au budget communal de l'exercice précédent)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 1612-1,

Considérant qu'il est nécessaire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement afin d'assurer le bon fonctionnement de la collectivité avant le vote du budget prévu au maximum au 15 avril 2024,

Il est proposé au conseil municipal de faire application de l'article L 1612-1, à hauteur de **238 375€** (< 25% x 953 500 €).

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Chapitres	Libellé des dépenses	Rappel budget 2024	Montant autorisé (max 25%)
2051	Concessions et droits similaires	1 500 €	375 €
203	Frais études	3 000 €	750 €
2151	Voirie	10 000 €	2 500€
2157	Autre matériel et outillage de voirie	2 000 €	500 €
2158	Autres installations, matériel et outillages techniques	20 000 €	5 000 €
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000 €	1 250 €
231	Immobilisations en cours : Relais de la Forêt	912 000 €	228 000€
	TOTAL	**953 500€**	**238 375 €**

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal** décide :

- D'accepter les propositions de Madame le maire dans les conditions exposées ci-dessus.
- Les crédits correspondants seront inscrits au budget lors de son adoption.

CONTRE	0	ABSTENTION	0	POUR	7

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour Extrait Certifié Conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le **06/12/2024**

Publication par voie électronique le **06/12/2024**

Le Maire,

MAIRIE DE FLEE (Sarthe)

Monique GAULTIER

Le secrétaire de séance,

Dominique MANCEAU